

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Soixante-deuxième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 23 – 27 juillet 2012

Interprétation et application de la Convention

Examen des résolutions

EXAMEN DES RESOLUTIONS POUR DONNER SUITE A LA DECISION 14.19

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. À sa 14^e session (CoP14, La Haye, 2007), la Conférence des Parties a adopté la décision 14.19, comme suit :

À l'adresse du Comité permanent

Le Comité permanent devrait examiner les suggestions faites par le Secrétariat pour corriger les erreurs autres que de fond et les fautes rédactionnelles mineures dans les résolutions actuelles et décider si elles devraient être renvoyées à la Conférence des Parties. Lorsque le Comité approuve les suggestions et estime qu'elles ne doivent pas être renvoyées à la Conférence, il peut charger le Secrétariat de publier à nouveau les résolutions avec les corrections nécessaires.

3. Lors de sa 57^e réunion (SC57, Genève, juillet 2008), le Comité permanent a créé un groupe de travail pour la mise en œuvre de la Décision 14.19 et le groupe a fait des propositions d'amendements aux Résolutions lors de la SC58 (Genève, juillet 2009, cf. document SC58 Doc. 16) et par ses suggestions dans le document CoP15 Doc. 18 concernant *l'Examen des Résolutions*, lors de CoP15 (Doha, 2010). Lors de sa dernière session, la Conférence des Parties a renouvelé sa Décision 14.19 et le groupe de travail a présenté de nouvelles propositions au Comité permanent lors de SC61 (Genève, août 2011, cf. document SC61 Doc. 22).
4. En raison du départ, sans remplaçant, du traducteur français (avril 2010) et du traducteur espagnol (décembre 2011) du Secrétariat, les avancées dans les trois langues ont été inégales et l'avancée actuelle de la révision des Résolutions se présente comme suit :
 - Anglais : Résolutions révisées jusqu'au CoP9 inclus;
 - Espagnol : Résolutions révisées jusqu'au CoP8 inclus ; et
 - Français : Résolutions révisées jusqu'au CoP4 inclus.
5. Au vu des difficultés du Secrétariat pour poursuivre le suivi des révisions, le Comité a demandé lors de SC61 que le groupe de travail examine les différentes façons de poursuivre la révision sans autant peser sur les ressources du Secrétariat, et de faire des propositions lors de la présente réunion.
6. Le groupe de travail est convenu qu'il fallait mener la révision des résolutions en français et en espagnol jusqu'au même stade qu'en anglais. Les représentants de Nouvelle-Zélande, Mme Wendy Jackson, et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Mme Clare Hamilton, se sont généreusement portées volontaires pour présenter les résolutions en français et en espagnol au format voulu pour la proposition et la discussion des amendements. Le Secrétariat les remercie de se charger de ce travail et, au moment de la rédaction du présent document (début mai 2012), les résolutions de CoP5 to CoP9 en français et les résolutions de CoP9 en espagnol étaient prêtes et postées sur le forum du groupe de travail pour commentaires.

7. Le groupe de travail va maintenant désigner les membres chargés du contrôle dans chaque langue. Ce travail inclut la présentation des résolutions (pour les prochaines séries), la liste des commentaires, le marquage des changements susceptibles de nécessiter des modifications dans les autres langues et la préparation des différentes versions pour étude par le Comité.
8. Le Secrétariat rendra compte oralement des avancées réalisées entre la rédaction de ce document et la présente réunion. En outre, s'il n'y avait pas de volontaires dans le groupe de travail pour mener les révisions, le Secrétariat convierait de nouveaux participants pour s'en charger au sein du groupe de travail.

Recommandation

9. Le Comité est invité à prendre note du présent document.